



# RAPPORT D'ACTIVITES 2017

SORTEZ-MOI PLEIN



## LE MOT DU PRESIDENT

En 2017, notre syndicat a participé aux réunions d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets qui se sont déroulées à Bordeaux.

Dans un souci d'anticipation et de réactivité, nous avons souhaité être partie prenante à l'élaboration de ce vaste plan afin d'intégrer ses prescriptions et de mener en amont une réflexion sur les objectifs à atteindre.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons mis en place et développé de nombreux outils et services : la construction des déchèteries, leur mise aux normes, le déploiement de la collecte en porte à porte, le développement du tri sélectif, le compostage, la mise en place de la tarification incitative qui sert de référence sur l'ensemble du territoire national, et la collecte des déchets de table qui sera obligatoire en 2025.

Toutes ces innovations ont eu de profondes incidences sur l'organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Aussi, avant d'engager d'autres actions - en accord avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets -, nous avons souhaité diligenter une enquête de satisfaction afin de recueillir l'avis de tous les acteurs concernés (habitants, professionnels, collectivités locales, agents). Notre objectif est de faire le bilan du service afin d'identifier et de prioriser des pistes de développement et d'amélioration.

La finalité de l'action de notre syndicat reste la même depuis bientôt deux décennies : se tenir informer, être à l'écoute et innover afin de promouvoir le geste de tri et les comportements vertueux au nom du développement durable.

Je vous souhaite une bonne lecture de l'activité et des résultats 2017.

*Très cordialement à Vous.*  
*Yv. Repte*

## SOMMAIRE

### Le SIRTOM de la Région de Brive .....page 3

Territoire, missions .....page 3

Les collectivités membres .....page 4

Bilan financier global .....page 5

Les coûts en bref .....page 5

Bilan global : gestion des déchets .....page 6

### Les ordures ménagères .....page 7

Modes de collecte .....page 7

Evolution des tonnages .....page 7

### La collecte sélective .....page 8

Modes de collecte et chiffres clés .....page 8

Évolution des résultats .....page 8-9

### Fonctionnement du service ..... page 10

Investissements ..... page 10

Communication .....page 11-12

### Programme ZDZG ..... page 13

### Les déchèteries ..... page 14

Evolution des tonnages ..... page 14

Répartition des flux ..... page 15

Travaux et aménagements ..... page 15

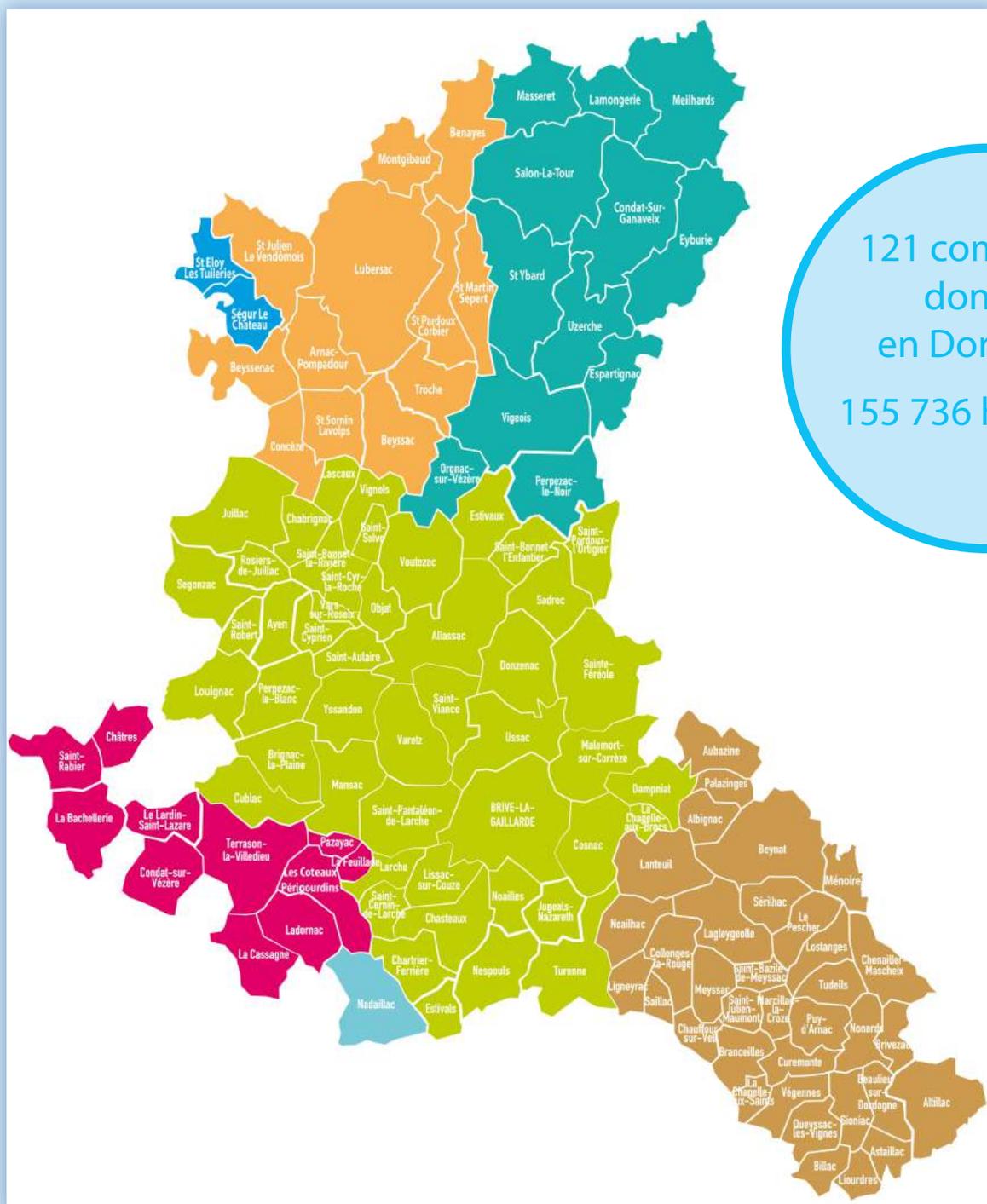


## TERRITOIRE, MISSIONS



## LE SIRTOM DE LA RÉGION DE BRIVE

Créé le 18 décembre 1973, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Brive est composé de 121 communes dont 13 en Dordogne, soit 155 736 habitants.



121 communes  
dont 13  
en Dordogne  
155 736 habitants

Il assure la collecte des déchets ménagers des collectivités membres, la collecte du verre, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et la gestion des 18 déchèteries.

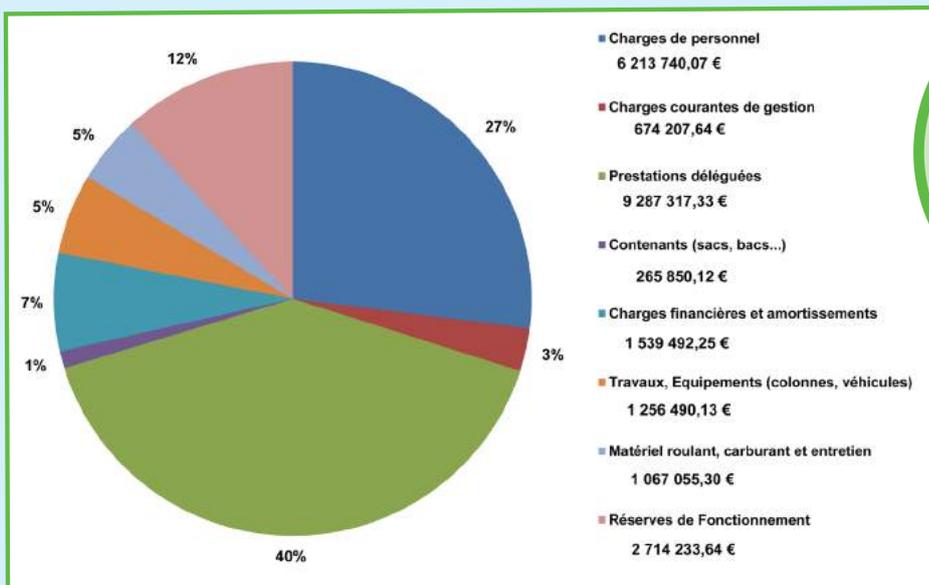


## LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

GROUPEMENTS DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	48	110 061
Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien	35	13 576
Communauté de Communes Lubersac Pompadour	12	7 826
Communauté de Communes du Pays de St Yrieix	2	321
Communes de Communes du Pays de Fenelon	1	357
Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir	11	13 621
Communauté de Communes du Pays d'Uzerche	12	9 974
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>155 736</b>



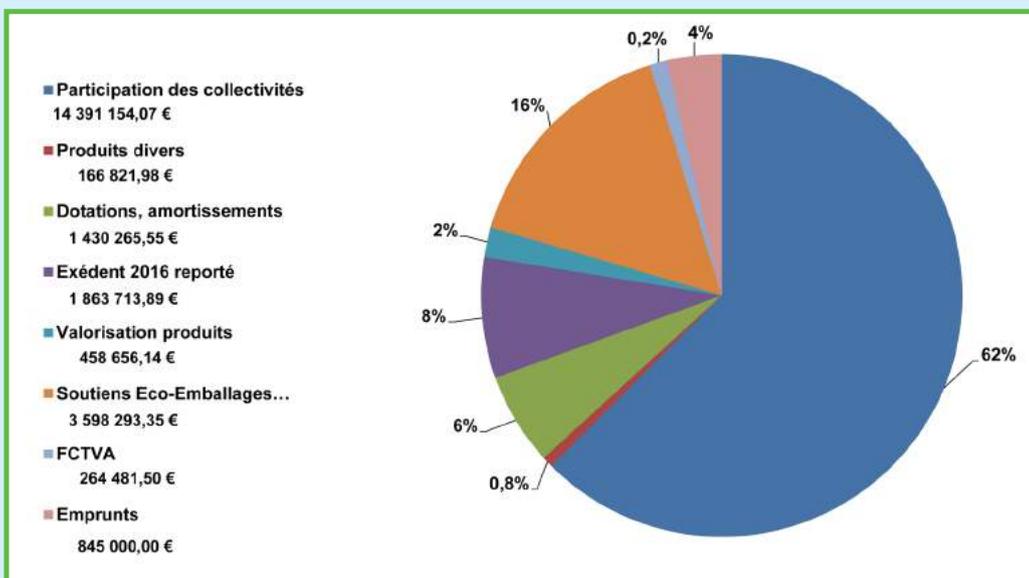
# BILAN FINANCIER GLOBAL



**Dépenses :**  
**23 018 386,48 €**

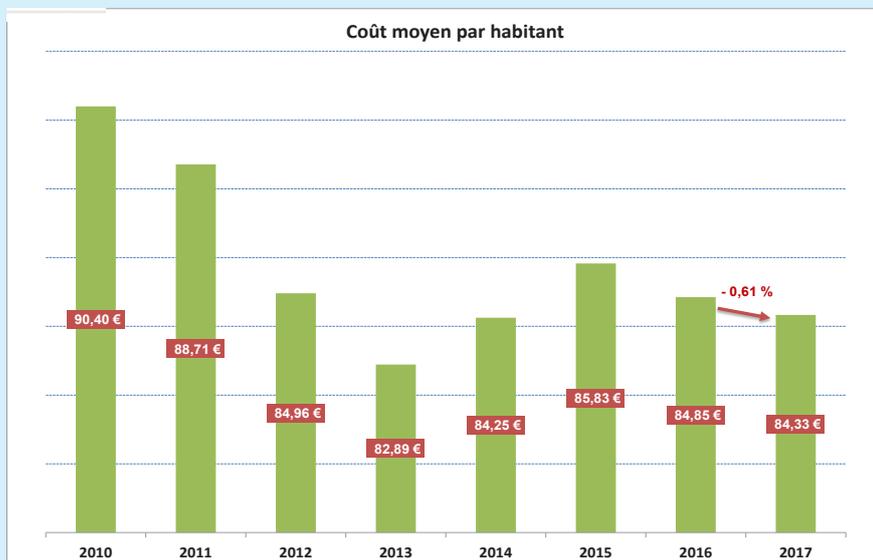


**Recettes :**  
**23 018 386,48 €**



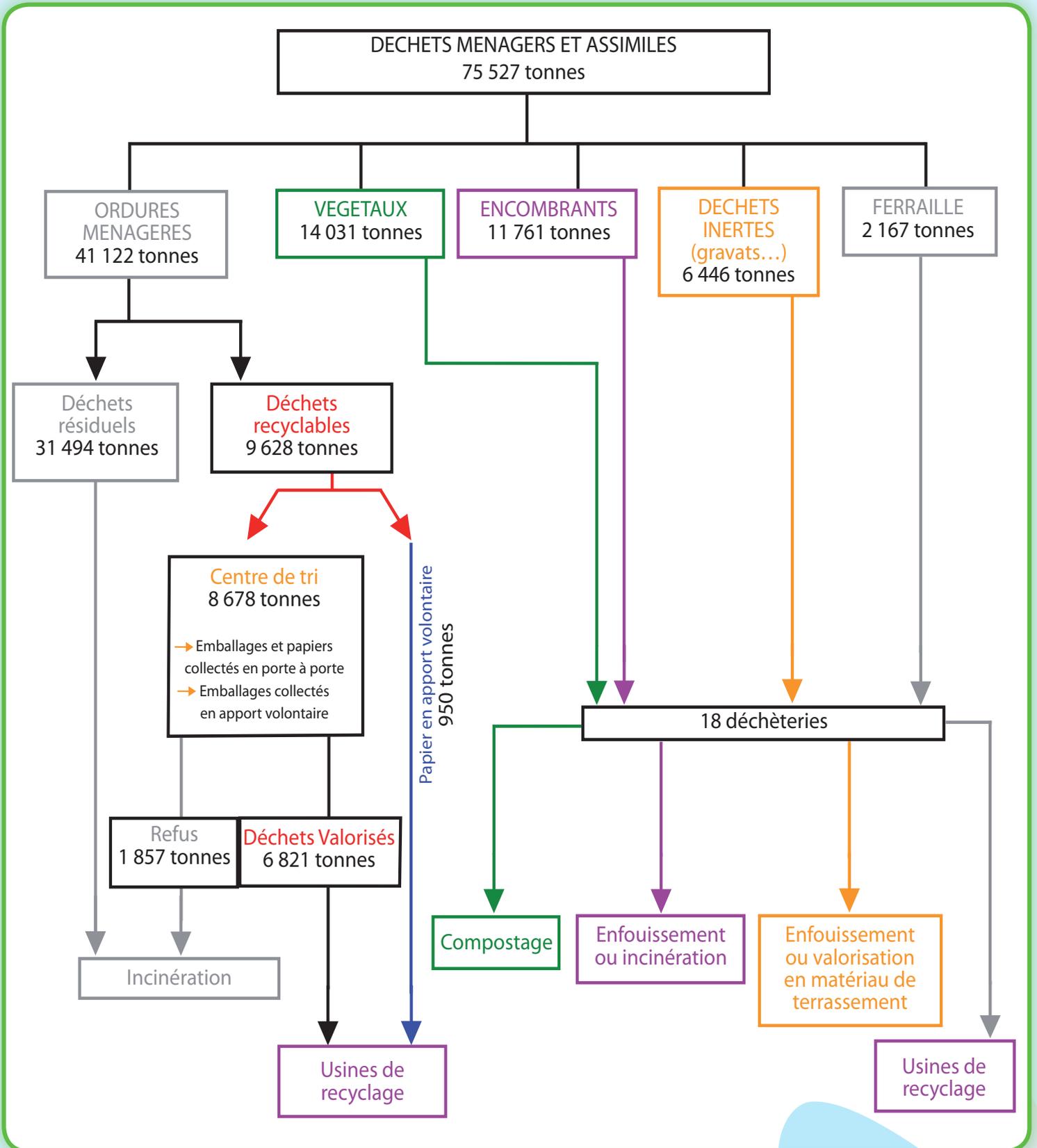
## LES COÛTS EN BREF

	2016	2017
Nombre d'habitants	155 379	155 736
Litrages collectés	275 659 581	287 480 533
Prix/litre de la Redevance Spéciale	0,0235 €	0,0250 €
Taux de l'incitation	20%	35%
Prix/litre de l'incitation	0,0095 €	0,0164 €





# BILAN GLOBAL : GESTION DES DÉCHETS





## MODES DE COLLECTE

DÉCHETS NON RECYCLABLES  
DES PARTICULIERS COLLECTÉS  
EN PORTE À PORTE OU EN POINT  
DE REGROUPEMENT.



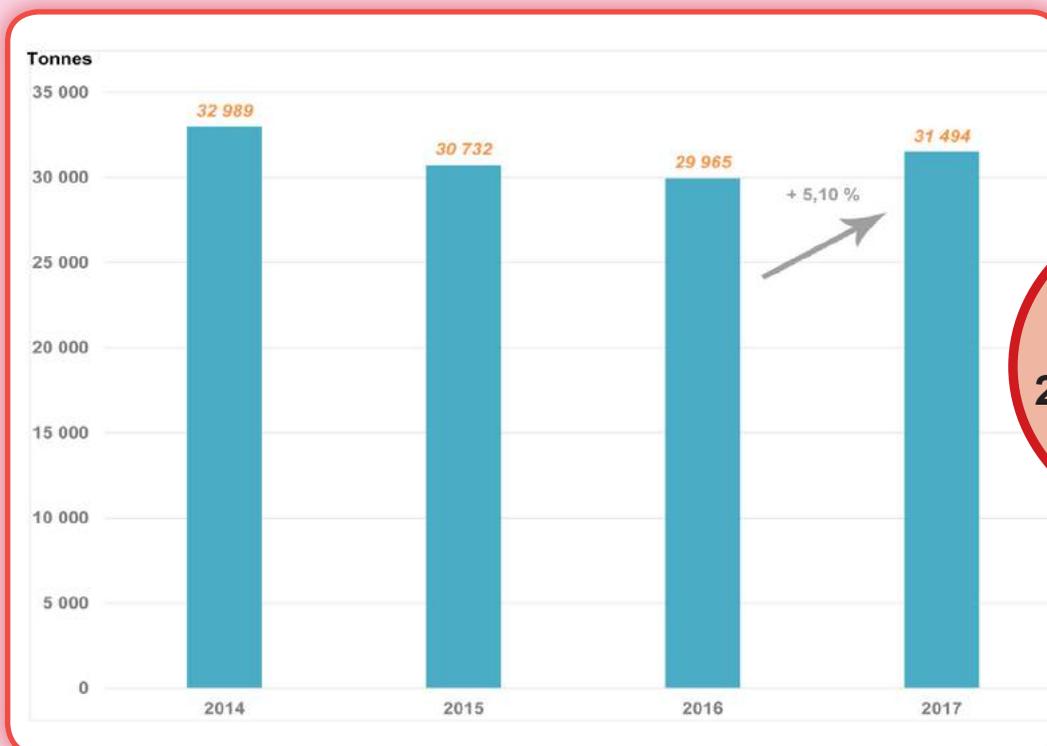
## LES ORDURES MÉNAGÈRES



- > **Zone urbaine** : les déchets sont conditionnés dans un sac plastique et déposés dans un bac individuel. Lorsque l'habitat ne permet pas le stockage d'un bac, les déchets sont déposés dans un sac rouge post-payé.
- > **Zone urbanisée et habitat collectif** : les déchets sont déposés dans une colonne enterrée ou semi-enterrée dont l'ouverture de la trappe s'effectue avec un badge.
- > **Zone rurale** : les déchets sont conditionnés dans un sac post-payé et déposés dans un bac collectif équipé d'une serrure à clé.

LA COLLECTE  
EST EFFECTUÉE  
PAR LE SIRTOM  
EN RÉGIE.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES



**31 494 tonnes  
soit  
202 kg /habitant**

Moyenne nationale :  
288kg

En 2017, nous constatons une hausse de la production des ordures ménagères.

Les ordures ménagères sont orientées vers l'incinérateur du SYTTOM 19 à St Pantaléon de Larche. Le coût de traitement est constant à 111,60 €/tonne.



# MODES DE COLLECTE ET CHIFFRES CLÉS

## LA COLLECTE SÉLECTIVE

LA COLLECTE EST EFFECTUÉE PAR LE SIRTOM EN RÉGIE.

	ZONE URBAINE ET HABITAT COLLECTIF			ZONE RURALE	
	Collecte en porte à porte		Collecte en point de regroupement	Collecte en point de regroupement	
Emballages Ménagers Recyclables					
Papiers Journaux Magazines					
Verre					

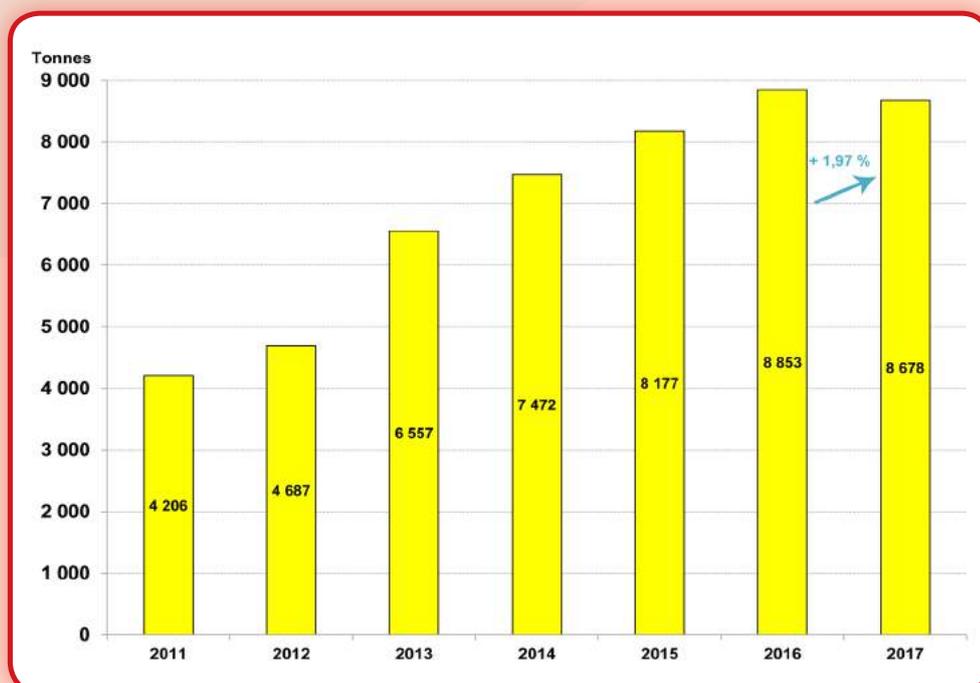
**14 674 tonnes collectées soit 94 kg/habitant**

- > dont 9 628 tonnes d'emballages ménagers et de papiers, journaux-magazines soit 62 kg/habitant (moyenne nationale : 48kg)
- > 5 046 tonnes de verre soit 32 kg/habitant (moyenne nationale : 29kg)



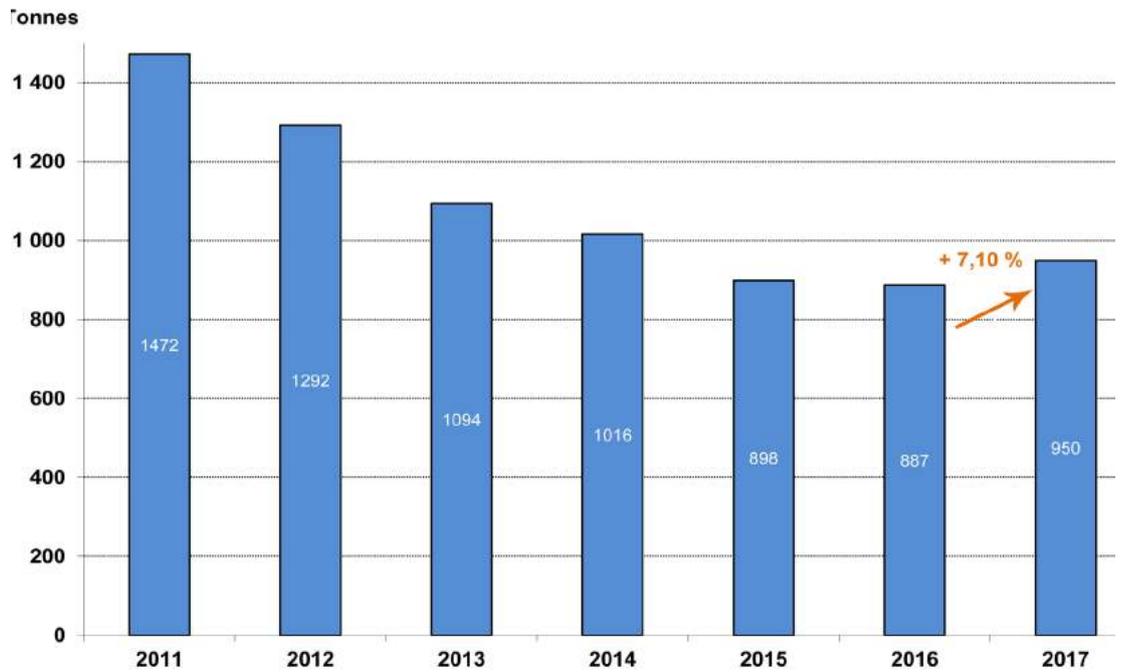
## ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Emballages Ménagers Recyclables (hors papiers et verre)





## Papiers :



## Taux de refus :



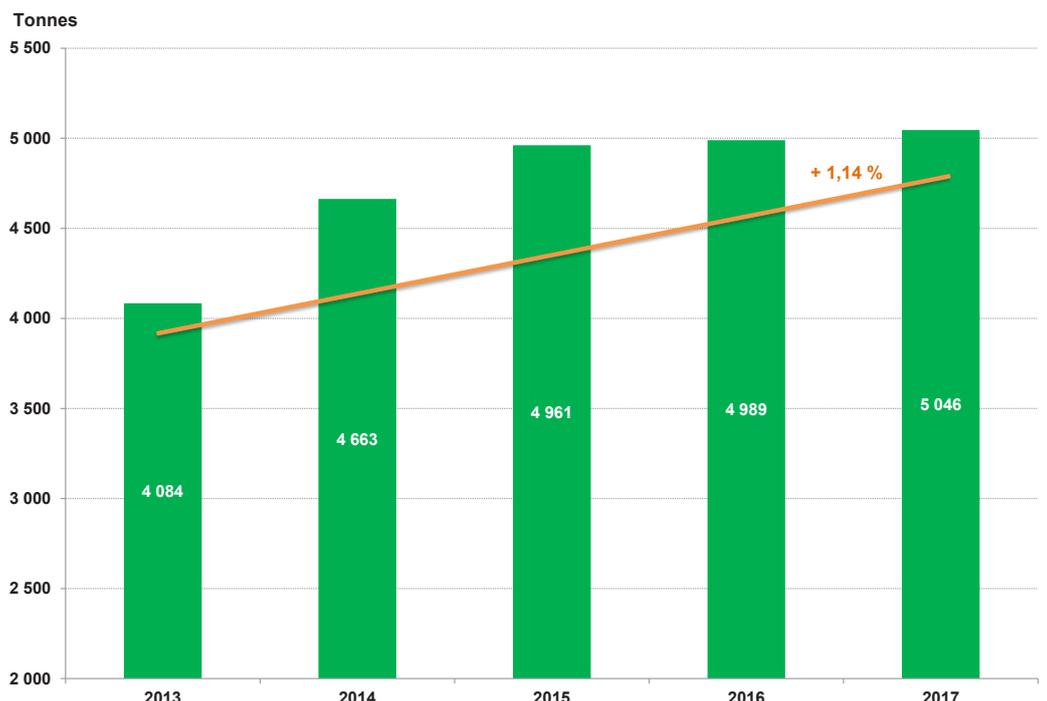
Le refus correspond à la partie des déchets triés au centre de tri qui ne sont pas recyclables ; ce sont les erreurs de tri.

2016	2017
21,9%	21,4%

En légère baisse  
mais toujours trop d'erreurs de tri !



## Emballages en verre :





# INVESTISSEMENTS

## FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Des investissements ont été réalisés dans le cadre du fonctionnement du service et également pour la continuité de la mise en oeuvre de la Tarification Incitative :



> Mise à niveau des véhicules de collecte (benne à ordures ménagères) : système de géolocalisation et module de gestion de levées.

> Achat d'une benne bi-compartmentée 26T destinée à une collecte en simultané des ordures ménagères et du tri sélectif.

> Renouvellement d'une partie du parc informatique

> Achat de plusieurs contenants :

- 5 bennes 27m<sup>3</sup> ouvertes avec trappes réservées à l'apport de cartons et positionnées dans des zones commerciales.



- des bacs individuels et collectifs pour équiper les foyers (remplacements, nouvelles attributions...) et permettre la comptabilisation de la production réelle (en volume) des déchets.

> Achat et implantation des colonnes aériennes

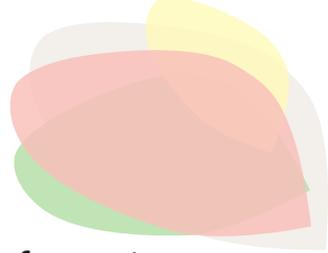
> Achat et implantation des 16 colonnes enterrées et 20 semi-enterrées : Atiliac, Astailac, Malemort, Uzerche, St ybard, Brive, Meyssac, Beynat, Lubersac.



> Achat d'un véhicule électrique



# COMMUNICATION



La communication du syndicat a été basée principalement sur de l'information institutionnelle et globale liée au fonctionnement du service.

## 1/ Institutionnelle et globale



- Campagne d'affiches et déclinaison en encarts presse



- Campagne d'affiches sur les flans de bennes bi-compartmentées



- Actualisation et ré-impression de 10 000 dépliant compostage

- Actualisation et impression de documentations pour l'accès des professionnels en déchèterie



- Actualisation et ré-impression de 10 000 stop pub



- Réunion interne avec l'ensemble des agents le 27 septembre afin de faire un bilan sur la tarification incitative



- Signalétique des locaux administratifs



- 12 interventions scolaires afin de sensibiliser les élèves à adopter un comportement éco-responsable grâce à des séances pédagogiques à thèmes différents : «achats futés», «le juste tri» et «c'est reparti pour un tour»

- Il a été proposé aux Accueils de Loisirs du territoire de participer aux Recyclades, en sensibilisant les enfants, futurs trieurs, au tri et à la prévention des déchets au travers d'activités pédagogiques et ludiques telles que la création de la mascotte du Sirtom (papillon) à partir de la matière papier, et/ou le relooking d'une colonne à verre. 8 centres de loisirs ont répondu favorablement à ce projet.

La journée de restitution a été rythmée autour de plusieurs activités :

- > le spectacle « Gachis-Bouzouk » interprété par « Pile Poil et & Compagnie »
- > l'exposition sur les réalisations de chaque accueil de loisirs
- > une exposition sur la prévention des déchets
- > goûter et animations : labyrinthe en conteneurs, basket tri, présentation et démonstration d'un camion benne



## 2/ Une signalétique

> Adhésifs utilisés par les rippeurs pour indiquer à l'usager le dysfonctionnement constaté (erreur de tri, déchets non collectés, erreur de contenants)



> Adhésifs relatifs aux bacs et aux consignes de tri



> Signalétique mise à disposition des communes pour lutter contre les dépôts sauvages

> Adhésifs apposés sur les bacs pour permettre l'identification du producteur



> Implantation de 4 totems permettant le tri sur des sites ouverts au public

Dans le cadre du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage» (TZGZD), continuité du Programme Local de Prévention des Déchets, le SIRTOM a signé un Contrat d'Objectifs Déchets

Economie Circulaire en novembre 2017 afin de mettre en oeuvre un plan d'actions s'y rattachant.

Afin de promouvoir et d'inciter à s'engager dans un comportement éco-responsable, le syndicat a poursuivi et développé diverses actions :

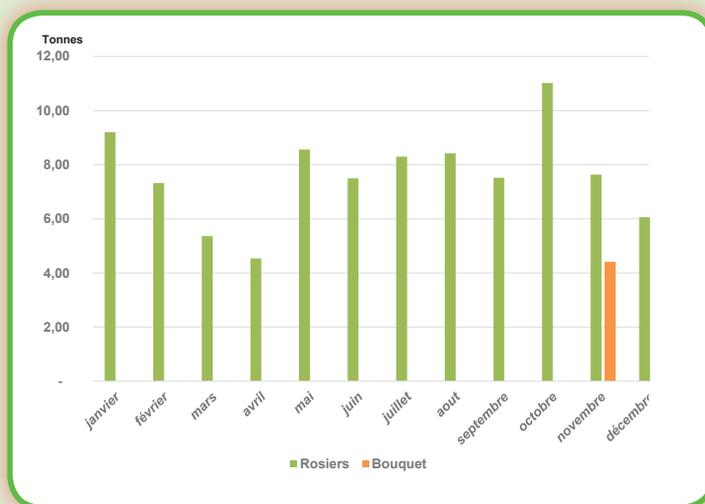
- > La poursuite de la mise à disposition des équipements comme le prêt de gobelets réutilisables ou des dispositifs de tri (cendriers de poche, points recyclage, sacs shopping...) afin de capter les déchets générés lors de manifestations (2016 : 35 manifestations, 2017 : 105 manifestations)
- > Le prolongement d'une mise à disposition de broyat auprès des particuliers sur la déchèterie d'Ussac.



- > Participation à la Journée Citoyenne initiée par la commune du Lardin St Lazare

- > Réalisation de plusieurs Diagnostic Déchets auprès d'entreprises

- > La collecte de déchets fermentescibles est engagée depuis octobre 2016 sur un quartier test (Les Rosiers) à Brive, soit environ 2 000 foyers. Elle s'est étendue depuis novembre 2017 sur un second quartier test, celui de Bouquet avec environ 2 000 foyers.

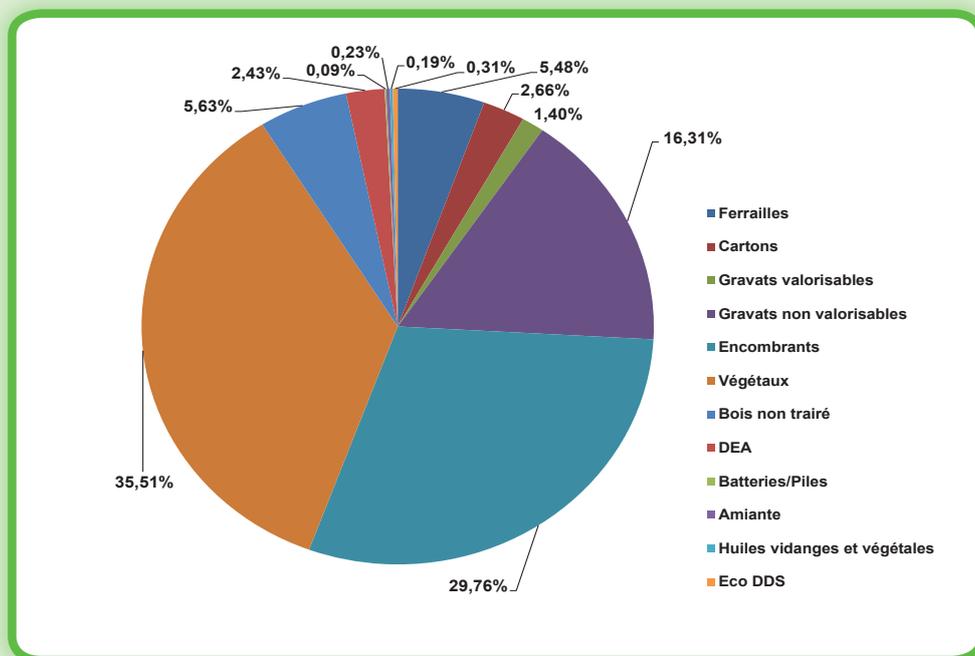


- > L'installation de «Tubes» destinés à recevoir ce type de déchets en apport volontaire, a permis d'améliorer la collecte (4 tubes installés à Brive Quartier Rosiers et 1 tube à Donzenac).

- > La collecte des déchets fermentescibles a été développée à compter de mai 2017 auprès de gros producteurs de Brive : 8 collèges et lycées ainsi que 5 établissements (cuisine centrale, banque alimentaire, adapei...)



# RÉPARTITION DES FLUX



## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les travaux effectués sur les déchèteries en 2017 ont été de plusieurs natures :

### > Travaux d'entretien et divers

- Donzenac : travaux d'enrobés à l'entrée de la déchèterie
- St Pantaléon : diverses réparations suite à vandalisme
- Ussac : afin de respecter l'autorisation ICPE, mise en place d'une vanne pour le bassin de rétention des eaux du site

### > Achat de bennes ouvertes 30m<sup>3</sup> dans le cadre du renouvellement de parc des déchèteries

> Travaux de mise aux normes de sécurité avec la mise en place d'un dispositif anti-chute sur les déchèteries de Lubersac, St Bonnet Larivière, Aubazine, Beynat et Condat. Cette dernière a également été équipée d'un quai supplémentaire.



Garde-corps

> Réalisation d'une étude de principe et d'incidence hydraulique relative aux travaux de la déchèterie de Malemort, par le cabinet « Territoires et Communauté » (31)

ENSEMBLE  
FAISONS +  
POUR JETER -



**SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE**  
CS 11019 - Av. du 4 Juillet 1776  
19315 BRIVE CEDEX  
Tél. : 05 55 17 65 10 - Fax : 05 55 17 65 19  
sirtom@sirtom-brive.fr

[www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

 N°Vert 0800 204 054